

Compte – rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'APEL Saint Jean – Touscayrats en date du 13/10/2022

Le 13/10/2022 à 19h15, les adhérents de l'APEL se sont réunis dans la salle du conseil prêtée par le lycée Touscayrats, sur convocation écrite faite par la présidente.

Membres du Bureau Présents :

- Lebert Mathilde : Présidente
- Passelergue Emilie : Trésorière
- Brial Aude : Vice-secrétaire

Membres du CA présents :

- Gobard Aurélie

Invités :

- Martin-Benassi Virginie : Cheffe d'établissement de l'école Saint Jean
- Larrere Manon : Cheffe d'établissement du groupe agricole Touscayrats
- Lafon Cindy : Secrétaire de l'APEL départemental et membre de droit de l'association

Les parents d'élèves présents et adhérents de l'Association :

- Bernard Céline
- Durand Delphine
- Chabbert Marie-sophie
- Garcia Julie
- Commelin Coralie
- James Lucas
- Monnerie Elodie
- Mouly Solène
- Lavergne Max
- Caldéro Marta
- Brun Claudian

Excusés :

- Forciolli Françoise
- Lebert Julien
- Larrere Charles
- Lemoine Sarah

Bon pour pouvoir : Lebert Julien, Forciolli Françoise, James Camille, Lemoine Sarah

La Présidente a rappelé l'ordre du jour :

- Présentation de la rentrée 2022 par Virginie Martin-Benassi, Cheffe d'établissement de l'école Saint Jean
- Présentation de l'APEL
- Bilan moral de l'année 2021-2022
- Bilan financier de l'année 2021-2022
- Projets réalisés sur l'année 2022-2022

- Projets à venir pour l'année 2022-2023
- Questions diverses
- Election des membres du CA

1. Présentation de la rentrée 2021

Virginie Martin-Benassi, cheffe d'établissement de l'école Saint Jean nous a présenté la situation de l'école en cette rentrée 2022, rappelé les activités scolaires et le calendrier.

- L'école Saint Jean compte actuellement 101 élèves répartis sur 4 classes comme suit :
 - PS/MS : 26 élèves
 - GS/CP : 27 élèves
 - CE1/CE2 : 27
 - CM1/CM2 : 21
 Accueil de 8 TPS en micro-crèche par notre éducatrice de jeunes enfants, Herlin Laure
- Activités pratiquées à l'école dans le cadre scolaire : débutant après les vacances de la Toussaint
- Equitation : de la MS au CM2
- Danse de la PS au CM2
- Art plastique de la PS au CM2
- Médiation équine : Tous les mardis pour toutes les classes (sauf pendant le cycle équitation, les PS ont médiation toute l'année)
- Sport tous les vendredis matin sauf pendant les cycles équitation et danse
- Anglais 2 fois par semaine pour les CE et CM, 1 fois par semaine pour les autres classes
- Partenariat maison de retraite : 1 classe chaque mois + carnaval + pâques + célébrations
- Partenariat lycée : matinée sportive, intervention sport le jeudi et le vendredi soir sur le temps périscolaire à partir du 06/10, avec les élèves SAPAT : ateliers dans les classes, encadrement sur le temps du midi
- Mise en place des activités péri-éducatives avec des intervenants extérieurs pour plus de commodité pour les parents, les enfants peuvent pratiquer leurs activités sur place. Début des activités la semaine du 03/10
- L'enseignant des CM1/CM2, Vieu Thomas, accompagnée de la cheffe d'établissement du lycée Touscayrats, Larrere Manon, enseignent le catéchisme le Mardi soir à l'école de 17h à 18h.
- Les familles peuvent avoir accès aux informations concernant l'école en consultant le site internet (www.ecolesaintjean81.com) ainsi que la page facebook. Un lien va être maintenu entre parents et enseignants via l'application educartable.
- Le cross avec les lycéens a pu se tenir et s'est bien déroulé.

2. Présentation de l'APEL

La présidente de l'APEL a procédé à une rapide présentation de l'APEL et de ses fonctions au sein de l'école, dont voici les propos.

L'association de parents est la porte-parole des familles auprès de l'établissement. Elle se place aux services des familles pour tout questionnement, problèmes rencontrés ...

L'APEL adhère au projet de l'école, le soutient si nécessaire auprès des différentes institutions. Son objectif est de collaborer avec la cheffe d'établissement et son équipe éducative en préservant un esprit d'ouverture et de dialogue.

Pour être adhérent de l'APEL, il est nécessaire d'avoir acquitté sa cotisation. Cette cotisation permet à l'association de mener des actions, d'organiser des manifestations, de participer financièrement à des sorties pédagogiques, à l'achat de matériel... Et plus les adhérents sont nombreux, plus les possibilités de projets augmentent.

Répartition de la cotisation : Abonnement « Familles et Education » : 4,80 euros, Cotisation APEL Nationale : 3,00 euros, APEL Académique : 5,70 euros, APEL Départementale : 5 euros, Ecole : 7,50 euros.

Les familles ont la possibilité de rester en contact avec l'APEL par différents moyens de liaisons : Boîte aux lettres situé à l'entrée de l'école, l'onglet APEL sur le site internet de l'école et la page Facebook de l'APEL.

Après avoir échangé sur l'opportunité ou non d'augmenter le montant de la cotisation, il a été décidé le maintien du montant de la cotisation à la somme globale de 26 euros.

La présidente a soumis au vote cette proposition.

Vote cotisation : Approbation à l'unanimité du maintien du montant de la cotisation après un vote à main levée.

3. Présentation du bilan moral par la présidente.

Les actions menées par l'APEL au cours de l'année 2021-2022 ont été :

- La vente de chocolats de Noël et la vente des sapins de Noël.
- La tombola
- Repas convivial de la Kermesse
- Festival du livre
- Une demande de subvention d'aide au projet pédagogique a été déposée à l'APEL départemental et a ensuite été acceptée

D'autres actions comme la poursuite du jardin thérapeutique n'ont pu aboutir.

Les projets financés : Grâce aux sommes récoltées à la suite de ces actions, l'APEL a pu financer les frais de transport des sorties scolaires de fin d'année de toute l'école.

La présidente a soumis au vote cette proposition.

Vote Bilan moral : Approbation à l'unanimité du bilan moral après un vote à main levée.

4. Bilan financier

Il est rappelé que l'aspect financier des actions menées par l'association de parents occupe une place importante pour l'aboutissement des projets. Emilie Passelergue, la trésorière, en a rendu compte.

Elle a présenté un tableau des recettes et des dépenses de l'année réparties en nous exposant de manière globale les bénéfices et dépenses comme ci-après :

Bénéfices :

- Cotisation des parents : 600 euros
- Vente de chocolats : 502,30 euros
- Vente de sapins : 237,95 euros
- Repas Kermesse : 915 euros

Dépenses :

- Bus pour le voyage scolaire : 2.160 euros
- Frais de Kermesse : 272 euros

Il a été rappelé qu'il avait été décidé l'année précédente de changer de banque, ce qui a été effectué par la Trésorière et la Présidente en cours d'année pour réduire les frais de l'association.

Pour rappel la trésorière et la présidente de l'association ont le pouvoir de gérer et clôturer les comptes ainsi que changer de banque.

La présidente a soumis au vote le rapport financier présenté par la trésorière.

Vote du Bilan financier : Approbation à l'unanimité du bilan financier après vote à main levée.

5. Les projets pour l'année 2022-2023

Il a été constaté le peu de familles présentes lors de l'assemblée générale ordinaire, seulement 16 familles présentes, alors même que l'école comporte 109 élèves.

Il a donc été proposé de mettre en œuvre de nouveaux moyens pour **féderer les parents autour de l'APEL et que l'APEL prenne toute sa place au sein de l'école afin de pouvoir mener à bien les projets suivants.**

- En concertation avec l'équipe éducative de l'école, le projet de clôture du jardin potager est à réaliser et ce notamment grâce à l'obtention de la subvention auprès de l'APEL départemental.
- Il a été proposé de renouveler l'opération « Festival du livre » qui devrait se tenir dans la verrière du château, **la semaine du 3 avril 2023.**

Pour que ces projets aboutissent, l'APEL envisage :

- De reconduire la vente de chocolats et de sapins de Noël
- De reconduire une tombola où loto
- De participer à l'organisation d'un repas lors de la Kermesse de l'école, qui aura lieu **le 17/06/2023**, suivi d'un jeu géant dans le parc du lycée.
- La participation au concours de crèche, sur le thème des étoiles scintillantes
- La participation à la semaine des APEL qui aura lieu du **20 au 24/03/2023 sur le thème « Bien dans son corps, bien dans sa tête ».**

Tous ces projets seront débattus en Conseil d'administration qui aura également l'occasion d'étudier de nouvelles propositions avec pour objectifs de réduire les coûts du voyage scolaire pour les familles, acheter du matériel pour l'école, ainsi que financer des projets.

Le rapport moral, le rapport financier et les objectifs pour l'année scolaire 2022-2023 ayant été adoptés, la Présidente a interrogé les adhérents sur d'éventuelles questions.

6. En l'absence de questions, il a été procédé à l'élection des membres du CA

Membres du CA démissionnaires :

- Ménard Elodie (vice-trésorière)
- François Lionel
- François Carina (vice-présidente)
- Herlin Laure
- Vieu Céline
- Lebert Julien
- Larrere Charles
- Guarrigues Blandine

Le Conseil d'administration se compose de 3 à 21 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée générale ordinaire et du président de l'APEL du département du Tarn (ou son représentant), membre de droit, avec une voix délibérative.

Suite à la démission de 8 membres du CA, il a été décidé de pourvoir au remplacement de ces membres dans la limite de 21 membres.

L'APEL de l'école Saint Jean ouvre son CA à des parents qui auraient l'intention de se présenter.

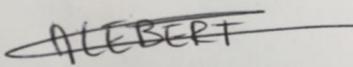
Se sont présentés à l'élection :

- Bernard Céline, maman de Samuel CM2
- Durand Delphine, maman de Adriel TPS
- Chabbert Marie-Sophie, maman de Albane GS
- Garcia Julie, maman de Titouan GS
- Commelin Coralie, maman de Juliette CP et Capucine GS
- James Lucas et Camille, parents de Millie MS et Chloé-Alix CE1
- Monnerie Elodie, maman de Louka CP
- Mouly Solène, maman de Enzo PS
- Lemoine Sarah, maman de Marcel MS
- Olivier Florence, maman de Justine CM1 se présentent à l'élection.

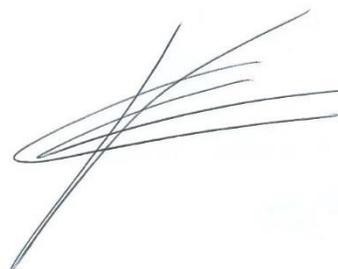
Il a été décidé de voter la liste complète des nouveaux membres du Conseil d'Administration qui ont été élus à l'unanimité. Ce qui porte le nouveau Conseil d'Administration à 16 membres.

Tous les membres du Conseil d'Administration n'étant pas présents physiquement (procuration pour certains) il a été convenu de reporter l'élection pour le Bureau lors d'un prochain Conseil d'Administration fixé le 17 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente a levé la séance à 20h38 qui s'est conclu par un « pot de l'amitié ».

La présidente


La secrétaire



Compte-rendu du Conseil d'Administration Electif de l'APEL Saint Jean – Touscayrats en date du 17/10/2022

Le 17/10/2022 à 19h15, les membres du Conseil d'administration de l'APEL se sont réunis dans la salle du conseil prêtée par le lycée Touscayrats, sur convocation écrite faite par la présidente.

Etaient présents :

Membres du Bureau :

- Lebert Mathilde : Présidente
- Passelergue Emilie : Trésorière
- Brial Aude : Vice-secrétaire

Les membres du CA :

En présentiel :

- Gobard Aurélie
- Monnerie Elodie
- Commelin Coralie
- Garcia Julie
- Durand Delphine
- Bernard Céline
- Mouly Solène
- James Camille

En distanciel :

- Chabbert Marie-Sophie
- Lemoine Sarah
- Olivier Florence

Excusés :

- Forciolli Françoise
- James Lucas

Invités :

- Martin-Benassi Virginie : Cheffe d'établissement de l'école Saint-Jean Touscayrats
- Madame Ralitera Tiana : Présidente de l'APEL départemental du Tarn (En distanciel)

1. Election des membres du bureau

- Lebert Mathilde se représente au poste de Présidente
- Durand Delphine se présente au poste de vice-présidente
- Commelin Coralie se présente au poste de secrétaire
- Gobart Aurélie se présente au poste de vice-secrétaire

- Passelergue Emilie se représente au poste de trésorière
- Brial Aude se présente au poste de vice-trésorière

Chacune à leur tour elles sont élues à l'unanimité à main levée.

A ce jour le Conseil d'administration de l'APEL se compose ainsi :

Bureau :

- Lebert Mathilde : Présidente
- Durand Delphine : Vice-présidente
- Commelin Coralie : Secrétaire
- Gobard Aurélie : Vice-secrétaire
- Passelergue Emilie : Trésorière
- Brial Aude : Vice-trésorière.

Le CA :

- Forciolli Françoise
- James Camille
- James Lucas
- Monnerie Elodie
- Garcia Julie
- Mouly Solène
- Bernard Céline
- Lemoine Sarah
- Chabbert Marie-Sophie
- Olivier Florence

2. Questions diverses

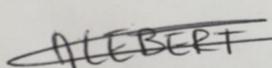
En vue de recréer le lien avec les parents membres de l'APEL il a été proposé de

- Créer une adresse email dédiée à l'APEL pour faciliter la communication avec les Familles et les échanges de l'association.
- Collecter les adresses emails des parents en respectant la réglementation RGPD
- Créer un poste de chargé de communication, qui a été confié pour cette année à Lucas James.
- De communiquer régulièrement avec les familles sur les actions de l'APEL.

Approbation à l'unanimité après vote à main levée.

Il a été convenu de débattre des projets à venir pour cette nouvelle année scolaire lors de la prochaine assemblée du Conseil d'Administration qui se tiendra le mardi 8 novembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente a levé la séance à 20 h 10 qui s'est conclu par un « pot de l'amitié »

La présidente


La secrétaire

